

Conditions générales de réservation

L'entrée au camping Le Pré Saint André implique l'acceptation intégrale du règlement intérieur et des conditions générales. La location est nominative et ne peut en aucun cas être cédé ou sous-loué.

RÉSERVATION-LOCATION

La location d'un hébergement en haute saison (Juillet Aout) a une durée d'un minimum sept nuits, avec un jour d'arrivée et de départ le samedi. Le locatif est disponible à partir de 16h pour une arrivée jusqu'à 19h et doit être libéré entre 8h et 10h lors de votre départ. Pour tout départ au-delà de 10h, la journée entamée sera due. La location d'un emplacement caravane, camping-car ou toile de tente, d'une durée d'un minimum une nuit l'arrivée peut se faire à partir de 12h jusqu'à 19h, le départ avant 12h. Pour tout départ au-delà de 12h, la journée entamée sera due. Ne pas changer d'emplacement sans l'accord de la direction.

TOUTE LOCATION OU EMPLACEMENT NON PRIS A 19h LE JOUR D'ARRIVÉE PRÉVUE SERA CONSIDÉRÉ COMME LIBRE ET POURRA ÊTRE REVENDU.

CONFIRMATION D'UNE RÉSERVATION

La location d'un emplacement et d'un mobil-home ne deviendra effective qu'après confirmation par e-mail.

L'acompte de 30% (non remboursable) peut être réglé par chèque à l'ordre de « SAS Le Pré Saint André » par virement ou par prélèvement sur CB, le règlement doit parvenir à notre service de réservation dans un délai de 8 jours suivant la réception du contrat, passé ce délai le contrat d'option sera automatiquement annulé sans autre avis. Aucune modification de date n'est possible à moins de 30 jours avant votre arrivée, à cette échéance le solde devra également être payé.

RETARD/ ANNULATION

Toute réservation qui ne serait pas occupée à 19h le jour d'arrivée prévue par le contrat et en l'absence de message justifiant un retard, l'emplacement peut être reloué, la réservation annulée. L'acompte et les frais de dossiers ne seront en aucun cas remboursés. Il est possible de souscrire une assurance annulation (4% de votre séjour) elle doit être notifiée en même temps que la réservation. Elle vous permettra d'être remboursé par l'assureur (voir conditions générales www.campez-couvert.com) déduction faite des frais de dossier et de l'assurance. En cas d'annulation sans assurance, l'acompte et le solde du séjour réglé 30 jours avant l'arrivée ne pourront être remboursés.

CAUTION

Une garantie bancaire de 350€ est demandée le jour de votre arrivée. Le contenu de chaque location est contrôlé par un inventaire que vous êtes tenu de vérifier à votre arrivée. La caution garantit la casse, la perte, la propreté de la location au départ.

Les hébergements sont strictement non-fumeur, en cas de non-respect la somme de 200€ sera débitée de votre caution.

Nous ne prenons pas de rendez-vous pour venir contrôler la propreté, mais un état des lieux peut être programmé sur demande. Votre caution vous sera restituée dans le mois qui suit après vérification des lieux par nos soins, elle peut être débitée par le camping en cas de détérioration, usage du tabac, intervention nécessaire du service de ménage : 65€

Conditions générales de réservation

ASSURANCE CIVILE

Il appartient au client de s'assurer pour leur caravane, tente, matériel et responsabilité civile. La direction déclinant toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation, incendie, intempéries qui interviendraient à l'intérieur du camping.

VISITEURS

Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes après avoir réglé leur droit de visite : 6€ / personne qui leur donnera droit d'accès à la piscine et aux espaces jeux.

ANIMAUX

Les animaux sont autorisés tenus en laisse, vaccinés et excréments ramassés. Les chiens catégorie 1 sont interdits dans le camping.

PISCINE

Les enfants mineurs doivent impérativement être accompagnés d'un adulte. Les shorts de bains sont formellement interdits.

ESPACE JEUX

Les enfants doivent être sous la surveillance d'un adulte. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident.

CIRCULATION – BRUIT

La vitesse est limitée à 10km/h. Le stationnement est interdit dans les allées, il doit être effectué sur la parcelle louée et non sur celles voisines même si elles sont libres. La barrière est fermée de 23h à 8h du matin toute circulation est interdite pendant cette période. Le bruit ne doit pas déranger les campeurs, les couche-tard et les lève-tôt devront respecter leurs voisins.

TOUT CAMPEUR EST TENU DE SE CONFORMER AUX DISPOSITIONS DU RÉGLEMENT INTERIEUR. LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT D'EXPULSER SANS PRÉAVIS, NI REMBOURSEMENT LES PERSONNES QUI MANQUERAIENT AU RESPECT DU RÉGLEMENT, QUI N'AURAIENT PAS DÉCLARÉ TOUS LES OCCUPANTS OU DONNÉ DE FAUSSES INFORMATIONS CONCERNANT LES OCCUPANTS DE LA LOCATION.



SAS le Pré Saint André

16 Route d'Uzès

30250 SOUVIGNARGUES

04.66.80.95.85

lepresaintandre@orange.fr

RCS Nîmes B 914 169 818 – Code APE 5530 Z – TVA FR45914169818